

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 JUILLET 2022

### I. Ouverture de la séance

En ce jour du 7 juillet 2022, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de M. TESSON Sébastien.

La séance commence à 18H07.

Sont absents et excusés : Mme MASSOT Christelle, Mme VAILLANT Alexandrine, M. BLANCHET François, M. PECHEUL Armel, Mme MAESTRIPIERI Dominique, M. PATOIS Eric, Mme LAGACHE Céline, Mme FRADIN Catherine, Mme MERIEAU Thérèse, Mme LEROUX Sophie et Mme BRANCAS Elodie.

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la liste d'émargement.

Le nombre de présents en début de séance est de 18 pour un quorum de 16

La prise de notes est assurée par Mme LE FLOCH Soazig, représentant des personnels.

### II. L'ordre du jour

#### Point N° 1 - Approbation du PV du CA du 22 février 2022

Le compte-rendu du précédent conseil d'administration est adopté à l'unanimité

18 votants	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 18
------------	------------	----------------	-----------

#### Point N° 2 – Répartition des moyens d'enseignement pour la rentrée 2022

Le proviseur explique les étapes passées qui ont conduit à ce résultat et le travail de répartition par discipline.

Il rappelle qu'il y a des évolutions et des ajustements de la répartition des heures, en fonction des informations reçues et du calendrier. Le premier CA de l'année 2022-2023 permettra ainsi de rendre lisibles les micro-ajustements qui pourraient avoir lieu au cours de l'été.

Le tableau de la répartition des heures dans sa version actuelle (pièce jointe) est projeté et présenté par le proviseur.

Le proviseur explique que les HSE sont des heures permettant d'ajuster les besoins en cours d'année et sont indispensables au bon fonctionnement du lycée.

Le vote de la structure a été adopté à l'unanimité

18 votants	Contre : 0	Abstention : 1	Pour : 17
------------	------------	----------------	-----------

### **Point N° 3 – Bilan HSE 2021-2022**

Ce bilan est donné pour information et afin de donner à tous une meilleure lisibilité du fonctionnement de la répartition des heures.

- Le proviseur annonce que 111 heures d'HSE pour remplacement de courte durée ont été dépensées dans l'établissement. Ces heures sont utilisées par des professeurs pour remplacer des collègues absents pour une durée de moins de 15 jours. Il constate que c'est un système qui fonctionne bien dans l'établissement.
- 408 HSE ont été attribuées en 2021-2022 dans le cadre du dispositif exceptionnel « Je réussis au lycée ». Ce dispositif a été très utile pour le fonctionnement du lycée et la mise en place de divers projets (soutien aux élèves, oraux blancs, ...)  
Un doute existe sur la reconduction de ce dispositif.
- 311 HSE sont des heures transformées par le reliquat des HSA

### **Point N° 4 – Calendrier de la rentrée 2022**

M. TESSON, le proviseur, présente le calendrier de la rentrée.

### **Point N° 5 – Moyens d'assistance éducative**

Le proviseur présente les contrats renouvelés et les nouveaux contrats.

Vote à l'unanimité

18 votants	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 18
------------	------------	----------------	-----------

### **Point N° 6 – Bilan moral et financier de la Maison Des Lycéens (MDL)**

Maxence POIROUX, président de la MDL et représentant des élèves au CA, présente le bilan de la MDL. Il rappelle que la MDL a repris cette année ses activités et projets après deux années de COVID qui ont été

compliquées à vivre. Des journées à thème ainsi que le bal du lycée ont ainsi par exemple pu être organisés par la Maison des Lycéens.

Le dynamisme de l'équipe, très soudée, de lycéens en charge de la MDL est souligné par tous.

Le proviseur présente ensuite les chiffres du bilan financier, positif, de la MDL.

Vote à l'unanimité de ce bilan moral et financier.

18 votants	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 18
------------	------------	----------------	-----------

#### **Point N° 7 – Bilan de l'Association Sportive**

Le bilan de l'AS est présenté par le chef d'établissement, M. TESSON.

Il rappelle le soutien financier important qu'ont constitué les coupons e-pass Culture et Sport de la région.

Le solde de l'AS est positif.

Le bilan de l'AS est voté à l'unanimité

18 votants	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 18
------------	------------	----------------	-----------

#### **Point N° 8 – Contrats et conventions**

Les contrats et conventions présents dans le document joint ont été présentés par Mme DE TADDEO, l'adjointe gestionnaire et agent comptable du lycée.

Lors de la présentation de la convention d'adhésion au groupement des commandes de papier reprographie pour 2023, Mme DE TADDEO précise que 58 établissements participent à cette convention cette année. Elle évoque également la hausse de 30 % du prix du papier.

19H18 : départ de Mme AMMI, représentante de l'agglomération. (départ avant le dernier vote de ce point n°8 : le contrat de maintenance des chaudières des logements de fonction par la société Eiffage, qui est donc voté avec 17 voix et non 18 comme les autres)

Tous les contrats et toutes les conventions présentés sont votés à l'unanimité.

18 votants	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 18
------------	------------	----------------	-----------

#### **Point N° 9 – Répartition du fonds social**

Mme l'adjointe gestionnaire présente la notification de crédit du fonds social, au titre de 2022 et sa répartition.

Cette répartition est votée à l'unanimité.

18 votants	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 18
------------	------------	----------------	-----------

### Point N° 10 – Logements de fonction

Mme DE TADDEO présente les 8 logements occupés par Nécessité Absolue de Service (NAS).

Elle précise que les logements vacants peuvent être proposés à des personnels de l'établissement mais que cela est géré par la Région, à qui appartiennent les locaux.

La répartition des NAS est proposée au vote :

17 votants	Contre : 0	Abstention : 1	Pour : 16
------------	------------	----------------	-----------

### Point N° 11 – Voyages et sorties

Le proviseur et l'adjointe gestionnaire/agent comptable présentent conjointement les trois projets de voyage soumis au vote :

- le voyage de la section euro au Royaume-Uni, prévu du 16 au 21 octobre
- le voyage des Terminales en spécialité Arts plastiques, à Oiron et Chaumont sur Loire, prévu les 27 et 28 septembre
- le voyage des premières spécialité Arts plastiques à Oiron, Fontevraud et Cholet, prévu les 6 et 7 octobre

Ces 3 projets de voyage sont votés à l'unanimité

17 votants	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 17
------------	------------	----------------	-----------

### Point N° 12 – DBM

Mme l'adjointe gestionnaire présente pour information les DBM suivantes :

- DBM liée au projet Bien-être au travail des BTS
- ajustement de la taxe d'apprentissage (dont le montant conséquent cette année a permis de couvrir tous les besoins).

Le proviseur rappelle la convention du lycée avec un réseau d'entreprises locales et la possibilité pour les étudiants en BTS de se former via l'apprentissage.

- ajustement de la subvention de stage
- ajustement de la subvention régionale pour les manuels scolaires
- ajustement de la subvention des crédits autonomes

- subvention régionale pour la lutte contre la précarité menstruelle

Mme DE TADDEO présente ensuite, pour vote, une proposition de prélèvement sur fonds de roulement. Ce prélèvement est lié à l'obligation de l'hébergement Pronote et à la hausse des denrées alimentaires.

Cette proposition de prélèvement sur fonds de roulement est votée à l'unanimité.

17 votants	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 17
------------	------------	----------------	-----------

Le proviseur et l'adjointe gestionnaire – agent comptable expliquent ensuite les difficultés financières que représentent la hausse conséquente des prix du gaz et de l'électricité, notamment pour un établissement comme le nôtre. Ils signalent les efforts faits pour s'adapter, comme le passage aux LEDS, mais que cela prend du temps vu l'envergure de l'établissement.

### Point N° 13 – Informations et questions diverses

- M. le Proviseur évoque la mutation de Mme MASSOT, nommée principale d'un collège à Thouars.

Départ de Mme STAFFALO à 20H05.

- Le proviseur évoque ensuite la répartition des classes retenue pour la rentrée 2022 et fait le point sur le nombre d'élèves inscrits et en attente pour chaque niveau et section. Deux classes de seconde de plus seront ouvertes à la prochaine rentrée.

### III. Conclusion

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 20h17.

Le responsable de la prise de notes

Le Président

Mme LE FLOCH Soazig

M. TESSON Sébastien

